

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE

jeudi 30 mai 2019

440 mots

-

Calvados

E-collèges : la nouvelle étape du Plan numérique



Hier, Jean-Léonce Dupont, président du département du Calvados, a dévoilé, lors d'une cérémonie au collège Jean-Monnet à Ouistreham Riva-Bella, la liste des seize établissements labellisés.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce qu'un E-collège ?

Le Département, dans le cadre de son plan numérique éducatif démarré en 2016, a lancé un appel à projets auprès des cinquante-huit collèges publics et dix-neuf collèges privés du Calvados, pour obtenir le label E-collège. « **Il s'agit, dès à présent, de définir les contours du collège de demain** », a déclaré Jean-Léonce Dupont, président du Département. Cet appel à projets sera renouvelé en 2020 et 2021 pour respecter les dynamiques des équipes éducatives et les spécificités des projets d'établissements. L'objectif du Département est, en trois ans, d'accompagner la transformation digitale des collèges en proposant des équipements de pointe et en soutenant les projets innovants.

Sur quels critères les E-collèges ont-ils été sélectionnés ?

« **Le numérique n'est pas une fin en soi** », a souligné Jean-Léonce Dupont. Le jury, qui a opéré la sélection, a été sensible à la motivation de la communauté éducative et à la présentation des projets. Pour le conseil départemental, « **il est important de réduire la fracture numérique et l'isolement de familles en milieu rural, de redonner du sens aux apprentissages, notamment pour les élèves en difficulté, et de tenir compte des besoins des élèves pour l'aménagement des espaces** ».

De quelles dotations bénéficieront les E-collèges ?

Ils recevront cinquante tablettes, complétées par une couverture WiFi ainsi qu'un pack d'équipements innovants mis à disposition en fonction du projet pédagogique de chaque établissement : web radio, web TV, imprimante 3D, pack robotique, pack réalité virtuelle ou augmentée ou vidéoprojecteur interactif. Ils seront également soutenus par un accompagnement des équipes du Département et du rectorat pour la mise en place du projet ainsi que pour la formation des enseignants.

Quel est le bilan actuel du Plan numérique mis en place par le Département depuis 2016 ?

Plusieurs expérimentations ont été commencées dès 2016 en collaboration avec le rectorat de l'académie de Caen et la Dasen (Directeur académique des services de l'Éducation nationale). Trois collèges pilotes, Stephen-Hawking à Fleury-sur-Orne, des Douits à Falaise et du Cingal à Bretteville-sur-Laize ont permis d'alimenter les réflexions techniques et pédagogiques.

« **Actuellement**, se félicite Jean-Léonce Dupont, **tous les collèges publics du Calvados sont raccordés à la fibre optique et ils bénéficient de l'Environnement numérique de travail (ENT). La plateforme d'aide aux devoirs, l'E-tude, connaît un succès avec 14 000 utilisateurs, soit plus de 55 % des collégiens calvadosiens.**» Chaque établissement dispose d'au moins d'un PC pour 5 élèves et 4 vidéoprojecteurs.

Les lauréats et les élus du département du Calvados. - Crédit: Ouest-France

Les lauréats et les élus du département du Calvados. - Crédit: Ouest-France